

## Interdiction de sortie du territoire à Jean Ping

# "Il s'agit uniquement d'une décision de justice"

SM

Libreville/Gabon

**Le porte-parole de la présidence de la République, Ike Nguouoni Aila Oyouomi, a tenu à lever l'équivoque sur ce sujet, hier, au cours de la conférence de presse qu'il a animée au palais du Bord de Mer. Occasion pour lui de revenir également sur l'activité du chef de l'Etat ces dernières semaines.**

LE porte-parole de la présidence de la République, Ike Nguouoni Aila Oyouomi, a animé, hier, au palais du Bord de Mer, une conférence de presse, au cours de laquelle il a été essentiellement question de revisiter l'agenda du chef de l'Etat de ces dernières semaines.

Réagissant à la question

d'un journaliste, sur l'interdiction faite au leader de la Coalition pour la nouvelle République (CNR), Jean Ping de quitter le territoire national, le conférencier a tout simplement répondu que cette question "est d'ordre judiciaire". «Chaque Gabonais est libre de circuler sur le territoire national, et aller à l'étranger comme il le souhaite, tel est un principe à ne pas remettre en cause», a rappelé le porte-parole de la présidence de la République. Et d'ajouter : «L'autre principe également évoqué est celui qui fonde la séparation des pouvoirs en République gabonaise. Ceci dit, je ne peux certainement pas vous dire de manière détaillée la procédure, ou encore ce qui a été notifié à M. Jean Ping pour lui interdire de sortir du territoire. Mais, je peux

vous assurer qu'il ne s'agit que d'une décision de justice».

D'où pour lui, le non-intérêt pour la présidence de la République de s'exprimer sur un quelconque sujet d'ordre judiciaire. Des propos qui, dans une certaine mesure, viennent éclairer l'opinion sur une affaire qui fait couler beaucoup d'encre et de salive aussi bien au niveau national qu'international. D'aucuns y voyant, à tort ou à raison, des aspects politiques.

Rappelons que, selon le juge d'instruction, l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 2016 aurait été abondamment cité dans l'affaire ministère public/Pascal Oyougou. Pour cela, le leader de la CNR avait été convoqué comme "témoin" pour "une audition à titre de renseignement". Et invité à ne pas



Photo : D.R

Une phase de la rencontre entre le Porte-parole de la présidence de la République et la presse.

quitter le territoire national durant cette période. Une décision qui, apparemment, est toujours pendante. D'autant plus que Jean Ping, a été à nouveau empêché de quitter le territoire il y a quelques jours...

Par ailleurs, pour ce qui est de l'agenda présidentiel, Ike Nguouoni est longuement revenu sur les activités du président de la République, Ali Bongo Ondimba ces derniers jours. Tant sur le plan national

qu'international. Entre autres déplacements, le conférencier a cité ceux effectués dans les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), en Inde, etc..

## PDG/Installation des nouveaux responsables dans le Woleu-Ntem

# Redonner ses lettres de noblesse au PDG dans le Septentrion

GM

Oyem/Gabon

LA cérémonie consacrée aux installations des responsables du Parti démocratique gabonais (PDG) de la province du Woleu-Ntem a eu lieu récemment à Oyem. Devant une foule de militants venus nombreux à la maison du parti, de nouvelles personnalités ont pris officiellement leurs fonctions selon leurs différentes responsabilités. Au nombre des promus on compte, entre autres, le secrétaire provincial, Célestin Edzo Messale ; la responsable provinciale de l'Union des femmes du PDG (UFPDG), Gertrude Ada Mba ; et la déléguée communale d'Oyem Clarisse Zang Essono, etc.

La cérémonie présidée par la secrétaire nationale du PDG, Huguette Blanche Abodo Yombiyeni, a donné lieu à plusieurs interventions, parmi lesquelles celle du secrétaire provincial



Photo : Gérard Minko

La secrétaire nationale Huguette Blanche Abodo installant un des promus.



Photo : Gérard Minko

La salle était pleine de militants pendant la cérémonie des installations.

sortant, Lambert Edou. Ce dernier s'est attelé à faire le bilan de ses activités, tout en dénonçant un certain nombre de désagréments: l'absence de communication, la non-prise en compte des militants pour la désignation des candidats de "leur choix", la guerre de leadership, etc. Toutefois, a-t-il estimé, son

passage au poste de secrétaire provincial lui a permis d'enregistrer quelques points positifs. Lambert Edou en veut pour preuve : "le succès" aux élections législatives partielles ; le résultat du candidat du PDG à la Présidentielle de 2016, lequel, selon lui, est passé du "simple au double" ; l'organisation des congrès pro-

vinciaux ; etc. Intervenant à son tour, son successeur Célestin Edzo Messale a dit attacher du prix au "respect scrupuleux" des textes pour atteindre ses objectifs. Il en fait un véritable credo. Toute chose, à l'en croire, qui vise essentiellement la redynamisation du parti dans l'ensemble de la pro-

vince. En ce qui la concerne, la secrétaire nationale chargée de l'Animation politique dans le Septentrion, Huguette Blanche Abodo Yombiyeni a marqué la nécessité pour les promus d'être des modèles, de "s'efforcer à rassembler, d'être disciplinés pour que le parti retrouve ses lettres de no-

blesse dans le Woleu-Ntem". Pour cela, a-t-elle poursuivi, "il est nécessaire de se conformer au concept de la revitalisation et de la régénération ceci, dans l'optique de l'acceptation des réformes". De quoi redorer les rapports entre le pouvoir et la base afin d'aboutir à "un PDG des plus innovants dans l'unité et la cohésion".

## Législative 2018

# La CDG s'oppose à l'organisation du scrutin

SM

Libreville/Gabon

«PARTICIPER aux élections législatives est inutile, car même en cas de cohabitation, le Premier ministre et le Parlement n'auront comme seul choix que d'obéir aux ordres du président de la République». C'est ce que soutiennent ces compatriotes réunis au sein de la Convention de la diaspora gabonaise (CDG).

C'était au cours d'une récente sortie qui a eu lieu dans un hôtel à Paris (France).

Ces derniers, par la voix du coordonnateur général de leur structure, Paul Eric Ikouanga, estiment qu'il ne peut avoir d'élections législatives "sans l'investiture de Jean Ping", ancien principal candidat de l'opposition à la Présidentielle de 2016 qui, selon eux, a remporté ledit scrutin.

Ces derniers en appellent d'ailleurs à un boycott ou,

au pire des cas, tout faire pour empêcher la tenue de ce prochain scrutin. «Il faut empêcher ces élections législatives, car on ne peut évoquer ou débattre des autres élections sans solder le litige né de l'élection mère», a déclaré, selon le confrère en ligne Gabonreview, le coordonnateur de la CDG.

Les responsables de la CDG.



Photo : D.R